

Renseignements

Monsieur le Professeur Didier GIET

Département de médecine générale

Bât. B23 - CHU - 4000 Liège

Tél. : 04/366.42.76

Fax : 04/366.42.77

Cadre légal

A.M. du 03.05.99 (MB : 07.08.99) : Arrêté ministériel fixant les critères d'agrément des médecins généralistes.

Présentation

La formation de médecin généraliste en Belgique dure au moins trois ans et comprend une partie théorique et une partie pratique, avec un minimum de six mois de stage en hôpital et six mois au cabinet d'un maître de stage en médecine générale. Cette formation débute dès qu'est terminée avec succès la sixième année du cycle de formation de médecin (3e master).

A suivre pendant la septième année (4e master) du cycle de formation :

- * la formation théorique en médecine générale (au moins 200 heures, avec un minimum de 80 % de présence)
- * les stages imposés comprennent six mois de stage dans un hôpital agréé et six mois de stage dans un cabinet de médecine générale agréé.

Le Master complémentaire en médecine générale commence après l'obtention du diplôme de médecin.

La durée de ce Master complémentaire est de :

- * deux années d'études pour les étudiants en possession du Certificat (enseignement théorique et 12 mois de stages spécifiques).
- * trois années d'études pour les étudiants ayant suivi l'enseignement théorique (attestation de réussite) mais qui n'ont pas effectué tous les stages imposés.

Conditions particulières d'accès

Cette formation s'adresse aux titulaires d'un doctorat (master) en médecine habilités à pratiquer en Belgique ainsi qu'aux étudiants de 4e doctorat (master) en médecine.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le responsable de la formation pour examen de leur candidature. Les titulaires d'un diplôme hors Union européenne doivent contacter le Service des Admissions (Certificat de formation spécialisée partielle).

Durée de la formation

- * Une année d'études (60 crédits)

Programme de cours

Collégialité:

Coordinateur: Didier GIET

Jean-Luc BELCHE, Corine BOUÛAERT, Geneviève BRUWIER, Philippe BURETTE, Pierre FIRKET, André MIGEOTTE, Christian

MONTRIEUX, Marc VANMEERBEEK.

Cours obligatoires

MEGE1161-1	<i>Cours de médecine générale</i>			20
	- <i>Aspects spécifiques du développement humain</i> - Jean-Luc BELCHE, Corine BOUÛAERT, Geneviève BRUWIER, Philippe BURETTE, Pierre FIRKET, Didier GIET, André MIGEOTTE, Christian MONTRIEUX, Marc VANMEERBEEK	-	40	-
	- <i>Introduction générale à la médecine générale</i> - Jean-Luc BELCHE, Corine BOUÛAERT, Geneviève BRUWIER, Philippe BURETTE, Pierre FIRKET, Didier GIET, André MIGEOTTE, Christian MONTRIEUX, Marc VANMEERBEEK	-	40	-
	- <i>Aspects spécifiques de la pathologie et de la thérapeutique en médecine générale</i> - Jean-Luc BELCHE, Corine BOUÛAERT, Geneviève BRUWIER, Philippe BURETTE, Pierre FIRKET, Didier GIET, André MIGEOTTE, Christian MONTRIEUX, Marc VANMEERBEEK	-	40	-
	- <i>Aspects spécifiques de psychologie médicale</i> - Jean-Luc BELCHE, Corine BOUÛAERT, Geneviève BRUWIER, Philippe BURETTE, Pierre FIRKET, Didier GIET, André MIGEOTTE, Christian MONTRIEUX, Marc VANMEERBEEK	-	40	-
	- <i>Aspects sociaux de la médecine générale, partim : aspects administratifs et professionnels</i> - Jean-Luc BELCHE, Corine BOUÛAERT, Geneviève BRUWIER, Philippe BURETTE, Pierre FIRKET, Didier GIET, André MIGEOTTE, Christian MONTRIEUX, Marc VANMEERBEEK	-	20	-
	- <i>Aspects sociaux de la médecine générale, partim : aspects de société</i> - Jean-Luc BELCHE, Corine BOUÛAERT, Geneviève BRUWIER, Philippe BURETTE, Pierre FIRKET, Didier GIET, André MIGEOTTE, Christian MONTRIEUX, Marc VANMEERBEEK	-	20	-

Stages

MSTG0010-1	<i>Stages hospitaliers</i> - COLLÉGIALITÉ - [6mois St.]	-	-	[+] 20
------------	---	---	---	---------------

Remarque : ces stages sont à effectuer dans les 7 spécialités, au moins 1 mois par spécialité
choisie : dermatologie, gynécologie, ORL, pédiatrie, psychiatrie, urologie, urgences.
Les
stages réalisés pendant la 3e année du master sont valorisés.

MSTG0006-1 *Stage de médecine générale* - COLLÉGIALITÉ - [6mois St.] - - [+] **20**

Remarque : 4 à 5 mois en cabinet de médecine générale, avec un maximum de 2 mois chez
un même médecin généraliste ; 1 à 2 mois en centre de soins primaires, avec un
maximum
d'1 mois dans un même centre.

Evaluation

Le certificat complémentaire d'enseignement spécifique de médecine générale est délivré aux docteurs en médecine qui :

- * ont effectué les 12 mois de stages imposés
- * ont participé à un minimum de 160h de cours sur les 200h dispensées et satisfait aux épreuves portant sur l'enseignement théorique.

Une attestation de réussite est délivrée aux docteurs en médecine qui :

- * ont participé à un minimum de 160h de cours sur les 200h dispensées et satisfait aux épreuves portant sur l'enseignement théorique.

Inscription

Où ? : Cellule Formation continuée de l'ULg.

Documents à présenter : Autorisation d'inscription du Doyen.

Frais d'inscription :

- * Taux certificat
- * Pas de frais d'inscription pour les étudiants régulièrement inscrits à l'ULg (inscription complémentaire).